

Cette étude est destinée aux acteurs de la filière bovins viande, afin d'éclairer sur les trajectoires et la situation économique des élevages pour accompagner la prise de décision.

Les indicateurs économiques présentés peuvent être mobilisés pour évaluer la santé économique d'une exploitation et pour approcher sa transmissibilité.

Matériels et méthodes

Ces travaux reposent sur la valorisation de la base de données DIAPASON mobilisée dans le cadre du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage.

L'échantillon bovins viande étudié dans ce « Théma » comprend 1 477 fermes * années sur la période 2014-2021. Chaque ferme étant suivie à minima pendant 6 ans sur cette période.

Parmi ces exploitations, 316 sont en polyculture-élevage. C'est-à-dire avec au moins 40 ha et plus du tiers de la SAU en grandes cultures.

Les 1 161 exploitations restantes sont dites spécialisées en production de bovins viande.

Pour plus de lisibilité sur les résultats économiques, les exploitations possédant un atelier hors-sol (porcs et/ou volailles) sont exclues de l'analyse.



Élevages bovins viande
France

Evaluer la transmissibilité des élevages bovins viande



L'essentiel

L'enjeu du renouvellement des générations est prégnant en agriculture, et la filière bovins viande ne fait pas figure d'exception. La retraite approche pour de nombreux éleveurs et les cessations d'activité s'accroissent, avec pour conséquence une décapitalisation importante du cheptel allaitant national. D'après le recensement agricole 2020, 54 % des éleveurs de bovins allaitants ont plus de 50 ans.

L'élevage bovins lait, comme viande, se caractérise par un actif élevé. La reprise des exploitations est donc onéreuse, et la rentabilité des capitaux souvent jugée faible.

Les écarts significatifs de profitabilité entre les exploitations spécialisées en viande bovine et celles jouant sur la complémentarité entre élevage allaitant et grandes cultures penchent en faveur des systèmes en polyculture-élevage. L'objectif dans les deux cas étant de dégager une bonne efficacité économique au regard des capitaux investis.

Cette analyse a pour objectif de dresser un état des lieux de la santé économique, des capitaux mobilisés et de l'endettement sur les deux types d'élevages ici étudiés.

VIABILITÉ ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS

UN EBE QUI RESISTE

La santé économique d'une exploitation est déterminante lorsqu'il s'agit de préparer un départ et de trouver un repreneur.

L'excédent brut d'exploitation (EBE) avant rémunération des associés est un solde intermédiaire de gestion qui reflète l'efficacité économique.

Sans surprise, l'atelier végétal gonfle les résultats économiques dans les structures en polyculture-élevage. L'EBE par unité de main d'œuvre exploitante (UMOex) grimpe de 36,5 % en polyculture-élevage, entre 2014 et 2021, et reste stable chez les éleveurs bovins viande spécialisés. L'écart se creuse en 2021, avec l'envolée du prix des grains : l'EBE dépasse 91 300 €/UMOex en polyculture-élevage contre 50 800 € chez les spécialisés.

SANS FILET ?

Déduit des annuités et des frais financiers courts termes, l'EBE devient le revenu disponible. Cet indicateur rend compte du résultat économique de l'exploitation mis au regard de sa stratégie de financement et d'investissement.

Son évolution suit la même tendance que celle de l'EBE sur la période étudiée.

Résultat, moins de 40 % des spécialisés sont en capacité de dégager 2 SMIC nets par UMOex. Un ratio peu encourageant, alors même que les exploitations suivies dans le cadre du dispositif INOSYS sont plus performantes que la moyenne nationale. Au-delà de ce seuil de 2 SMIC/UMOex, l'éventuelle marge de sécurité dégagée permet de faire face aux imprévus et d'investir.

En moyenne nationale, sur l'échantillon INOSYS, cette marge de sécurité (dans la théorie d'une rémunération des associés à 2 SMIC) n'existe qu'en polyculture-élevage.

Il est toutefois à noter que le prélèvement théorique de 2 SMIC dépend des besoins personnels de chaque exploitant et de la situation de l'exploitation. Des arbitrages, entre rémunération et trésorerie, peuvent être réalisés.

Figure 1

Evolution de l'excédent brut d'exploitation (EBE) par UMO exploitante (en €)

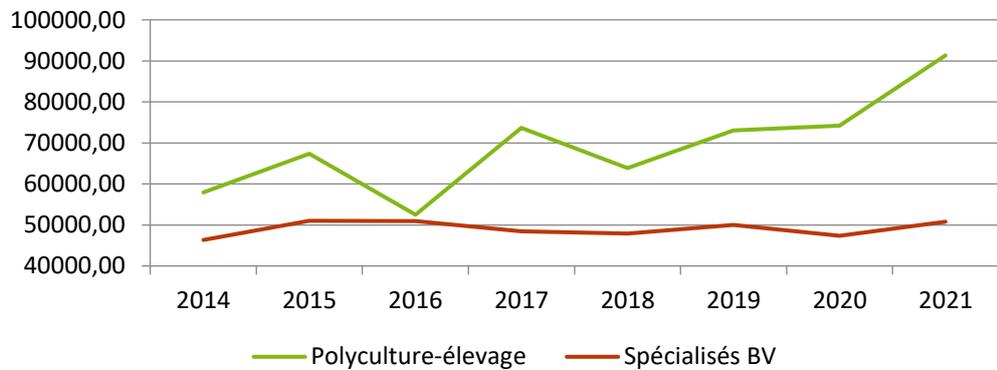


Figure 2

Part des exploitations avec un revenu disponible supérieur à 2 SMIC nets par UMO exploitante (en %)

Estimation à 29 700 € pour 2 SMIC nets en 2021

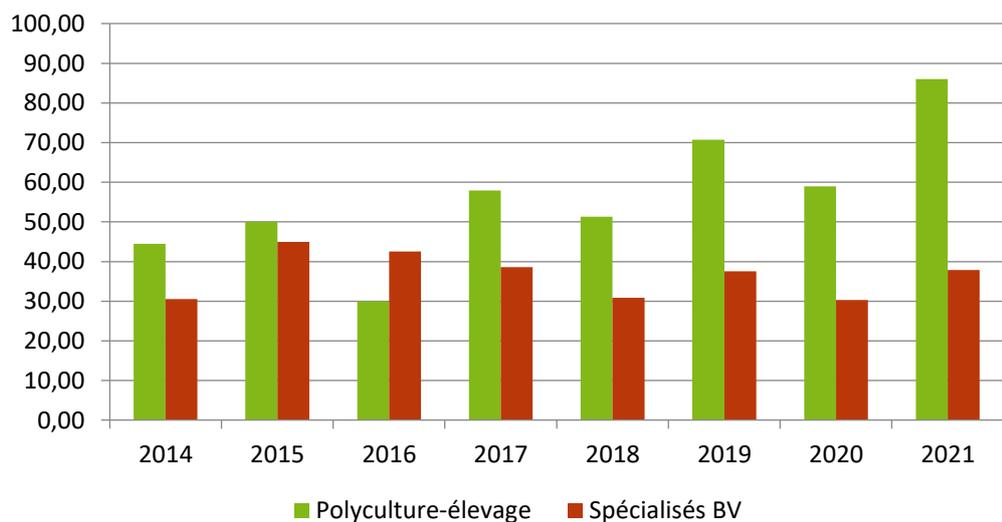
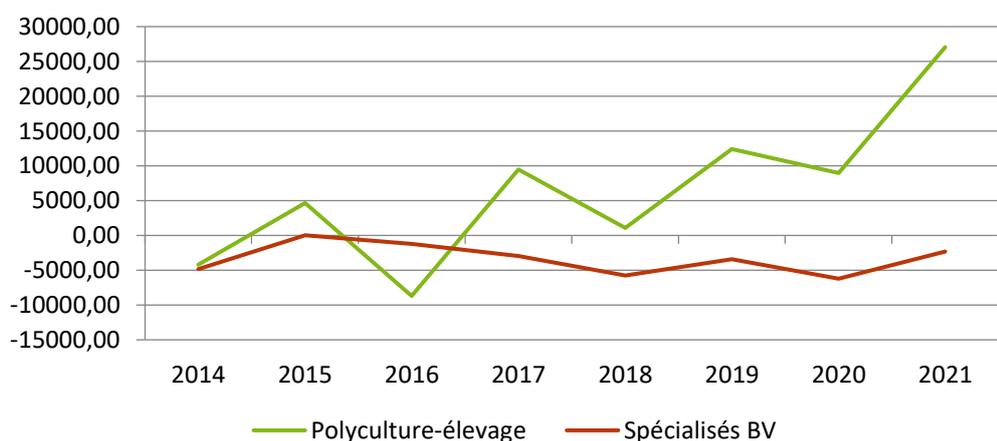


Figure 3

Evolution de la marge de sécurité par UMO exploitante (en €)

Marge de sécurité/UMO = Revenu disponible/UMO - 2 SMIC nets

Estimation à 29 700 € pour 2 SMICS nets en 2021



CAPITALISATION

REPRISE ONEREUSE

L'élevage bovin est une activité gourmande en capitaux. Associée à des résultats économiques insuffisants, cette problématique pénalise le retour sur investissement lors d'une reprise. Afin de ne pas s'endetter excessivement, des concessions sont alors souvent faites sur les prélèvements privés.

En valeur brute, le capital est supérieur chez les polyculteur-éleveurs : 740 000 € versus 641 900 € chez les spécialisés. Un facteur de dilution s'applique néanmoins, les exploitations de polyculture-élevage faisant en moyenne 200 ha contre moins de 150 ha pour les spécialisés.

Ramené à l'hectare, l'actif total est relativement stable en moyenne octennale. Il est plus élevé chez les spécialisés, chez qui le cheptel pèse pour près de la moitié de cet actif. L'objectif est de limiter les capitaux mobilisés hors cheptel, et qui ne génèrent pas directement de produit. La composante cheptel, moins sujette au risque de dévalorisation, est passée de 267 500 € en 2014 à 284 300 € en 2021 (+ 5,9 %). La valeur d'inventaire reste stable autour de 1 700 €/UGB, mais l'effectif moyen progresse de 6 % et s'approche des 100 vaches allaitantes en 2021.

Dans les systèmes en polyculture-élevage, la composante cheptel pèse moins dans l'actif mais prend davantage de valeur : de 203 300 à 248 800 € entre 2014 et 2021 (+ 18 %). Le nombre de vaches allaitantes progresse plus vite, de 74 à 81 têtes (+ 8,4 %).

A partir de 2022 l'actif devrait sensiblement augmenter dans les deux systèmes, face à la revalorisation du cheptel bovin et l'évolution des prix des nouveaux matériels. La valeur d'inventaire du cheptel devrait dépasser les 2 000 €/UGB.

Figure 4

Evolution de l'actif total (1) mobilisé par hectare de SAU (en €)

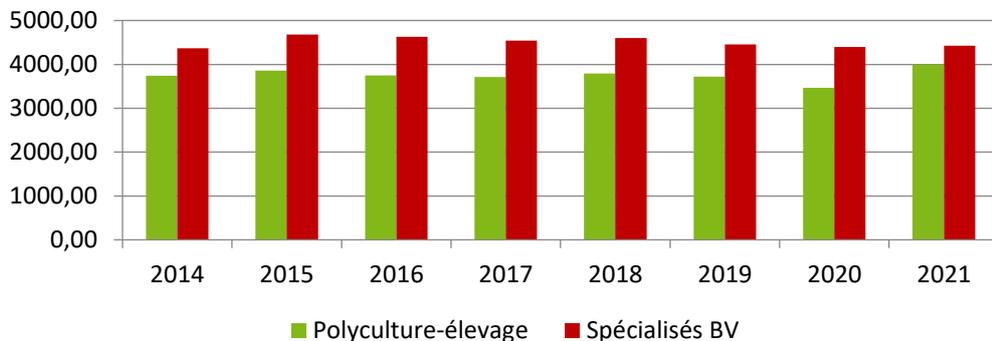
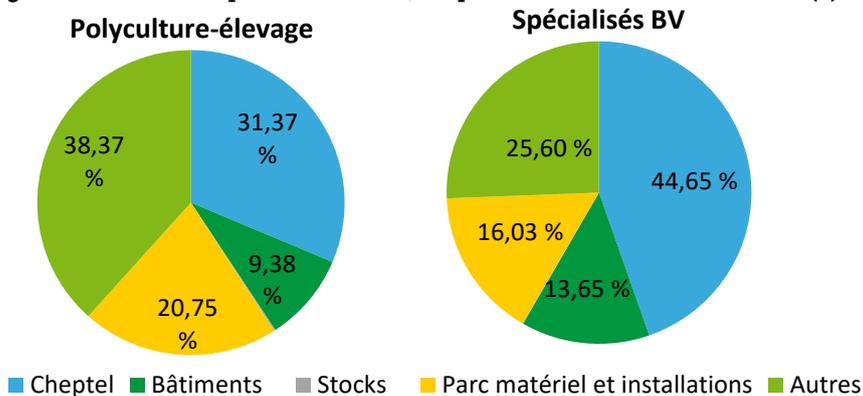


Figure 5

Poids des différentes composantes dans l'actif total sur la moyenne octennale 2014-2021 (en %)

La catégorie « autres » comprend le foncier, les parts sociales et les réalisables (2)



+8,4%

D'augmentation du nombre de vaches allaitantes en polyculture-élevage

+6%

D'augmentation du nombre de vaches allaitantes chez les spécialisés

+5,9%

D'augmentation de la valeur du cheptel au capital des exploitations spécialisées

(1) L'actif : correspond à tout ce que possède l'entreprise + ce qui est dû à l'entreprise.

(2) Les réalisables : créances, TVA à recevoir et acomptes.



CAPITALISATION

UN CAPITAL IMPORTANT POUR UNE RENTABILITE MODEREE

Hors foncier et réalisables, l'actif ramené à l'UMOex progresse quant à lui de 18 % en 8 ans chez les polyculteur-éleveurs. La hausse du capital s'explique principalement par les composantes cheptel (+ 18,3 %), parc matériel et installations (+ 19,3 %) et bâtiments (+ 13,9 %).

Il dépasse 500 000 €/UMOex en 2021. Cette même année, il faut mobiliser 5,76 € d'actif pour dégager 1 € d'EBE. Une donnée orientée à la baisse, grâce à l'amélioration de l'EBE. Une tendance favorable en vue d'une transmission, car c'est bien l'EBE qui finance la reprise du capital.

Chez les spécialisés, l'actif hors foncier et réalisables par UMOex augmente moins vite : + 6,5 % en 8 ans pour atteindre 370 400 € en 2021. Les quelques 130 000 € d'écart avec les polyculteurs-éleveurs s'expliquent principalement par le différentiel de taille du parc matériel lié à l'atelier végétal.

La hausse du capital est portée par les composantes cheptel (+ 6 %) et parc matériel/installations (+ 11,2 %).

En 2021, il faut mobiliser 7,72 € d'actif pour dégager 1 € d'EBE. Une donnée moins favorable qu'en polyculture-élevage.

Dans les deux systèmes, la croissance de l'actif par UMOex marque le pas par rapport aux décennies précédentes. L'agrandissement des structures est moins dynamique.

... MAIS MOINS D'EMPRUNTS

L'actif hors foncier et réalisable par UMOex varie sensiblement entre les deux systèmes, contrairement à la valeur des capitaux propres apportés : entre 291 et 295 000 €/UMOex sur la période 2014-2021.

Le poids de la dette long et moyen terme est donc plus faible chez les spécialisés : 105 900 €/UMOex en moyenne octennale. Le capital leur appartient davantage.

En polyculture-élevage, la dette long et moyen terme approche 152 000 €/UMOex sur les 8 ans étudiés. Cela peut refléter une politique d'investissement dynamique, encouragée par une marge de sécurité et par la gestion fiscale et donc moins de frilosité à l'investissement.

Figure 6

Evolution de l'actif hors foncier et réalisables par UMO exploitante et sur l'EBE en polyculture-élevage (en €)

Restent les immobilisations, les stocks et le cheptel

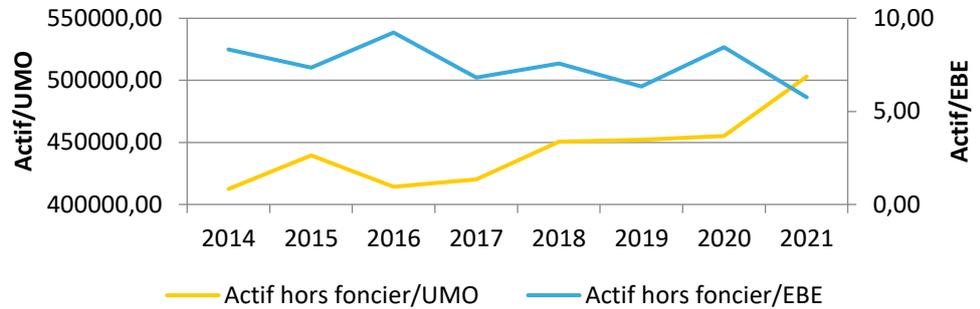


Figure 7

Evolution des capitaux propres par UMO exploitant (en €) et sur l'actif total (en %) au regard du poids de la dette moyen et long terme (LMT) par UMO exploitante (en €) en polyculture-élevage

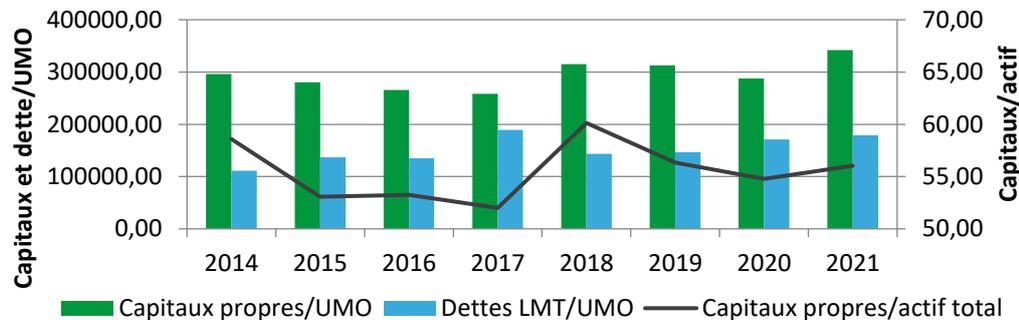


Figure 8

Evolution de l'actif hors foncier et réalisables par UMO exploitante et sur l'EBE chez les spécialisés BV (en €)

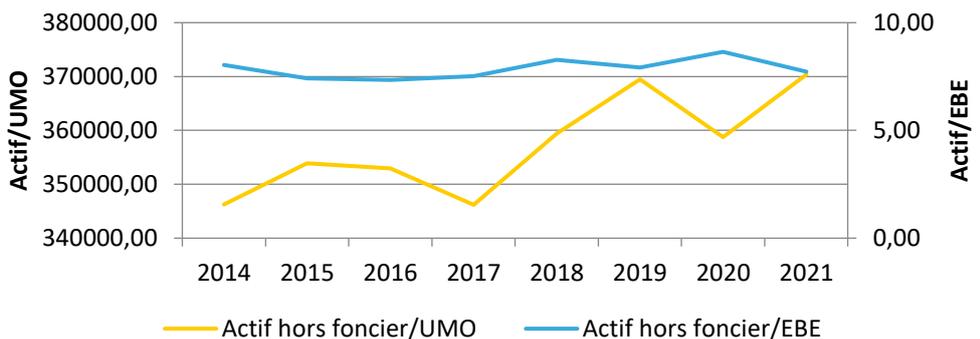
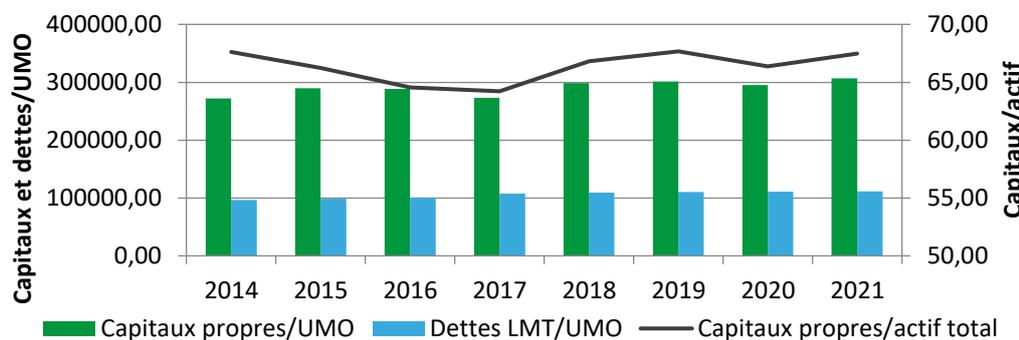


Figure 9

Evolution des capitaux propres par UMO exploitant (en €) et sur l'actif total (en %) au regard du poids de la dette moyen et long terme (LMT) par UMO exploitante (en €) chez les spécialisés BV



ENDETTEMENT

Figure 10

Evolution du poids des annuités liées aux emprunts long et moyen terme sur le produit brut (en %)

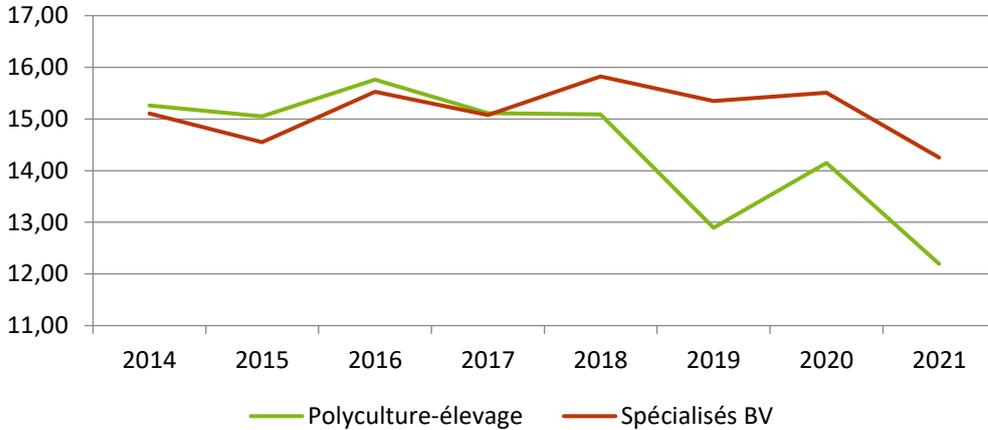


Figure 11

Evolution du poids des annuités liées aux emprunts long et moyen terme sur l'excédent brut d'exploitation (en %)

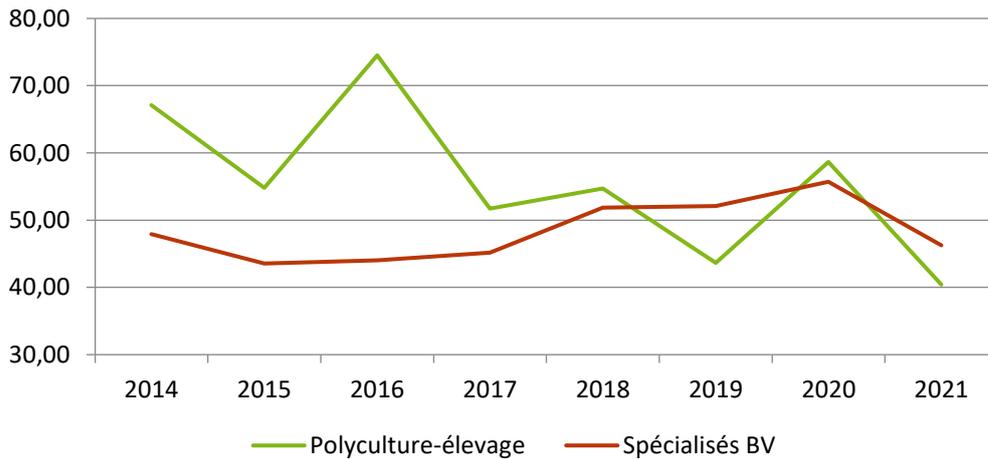
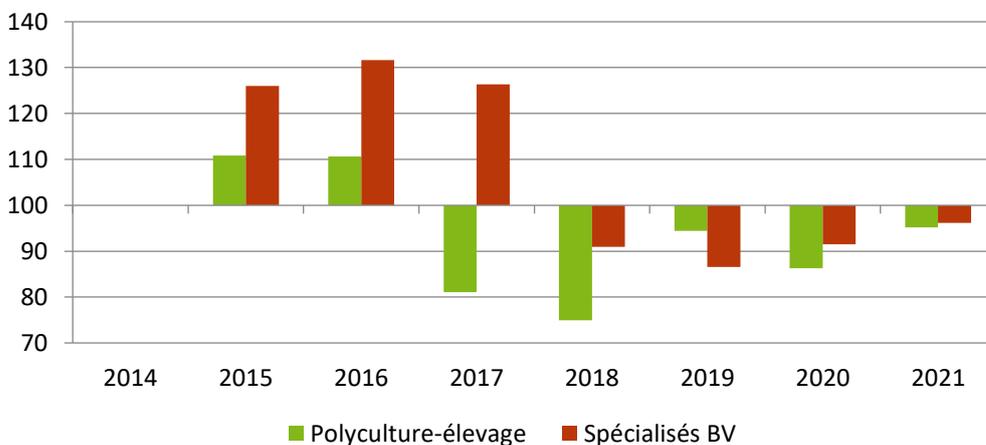


Figure 12

Evolution de la dette court terme (en base 100 sur l'année 2014)



STRATEGIE DE FINANCEMENT

Comme vu précédemment, la dette long et moyen terme ramenée à l'UMOex est plus faible chez les spécialisés.

Toutefois la situation n'est pas confortable pour autant. Les annuités liées aux emprunts long et moyen terme consomment plus de 14,3 % du produit brut généré en 2021. Ce ratio est de 12,2 % en polyculture-élevage. Les investissements nécessaires au bon fonctionnement de l'exploitation restent conséquents.

Dans les deux cas, le ratio annuités/produit tend à baisser, signe d'un assainissement de la situation financière des exploitations avec la revalorisation des produits animaux et végétaux.

LA DETTE COURT TERME BAISSÉ

En valeur brute, la dette court-terme s'établit à 124 100 € en polyculture-élevage et 62 100 € chez les spécialisés en moyenne entre 2014 et 2021.

-5%

**de la dette court-terme
chez les polyculteurs-
éleveurs**

-4%

**de la dette court-terme
chez les spécialisés**

La dette court-terme, contractée en dernier recours ou par opportunité lorsque les taux sont attractifs, a augmenté jusqu'en 2016 ou 2017 selon le système avant de repartir à la baisse.

ENDETTEMENT « UTILE »

Les investissements ne sont pas une charge, mais les amortissements amputent la valeur et les résultats de l'entreprise. Un investissement permet d'améliorer les conditions de travail, de moderniser l'outil de production et peut présenter un intérêt fiscal. Mais il augmente les capitaux et pénalise la transmissibilité d'une exploitation. Tout investissement, tout emprunt, doit être réfléchi et mis en regard avec la rentabilité de la structure.

ENDETTEMENT

TAUX D'ENDETTEMENT PLUS FAIBLE CHEZ LES SPECIALISES

Le taux d'endettement est un indicateur de synthèse qui évalue le poids de la dette par rapport aux capitaux propres investis pour assurer le financement et conforter la trésorerie d'une exploitation. Il ne dépend pas directement de la surface ou du nombre d'UMO exploitantes.

Cet indicateur est globalement stable en polyculture-élevage, autour de 45 % sur la période 2014-2021. Plus de 20 % des fermes affichent toutefois des taux d'endettement supérieurs à 60 %. Cela est à mettre au regard de la situation de l'exploitation : jeune agriculteur – rythme de croisière – fin de carrière.

20%

Des fermes bovines viande en polyculture-élevage ont un taux d'endettement de plus de 60%

Les exploitations spécialisées, moins gourmandes en matériel et disposant de moins de latitude financière pour emprunter, voient leur taux d'endettement baisser à 32,5 % en 2021. Plus du tiers sont en-deca de 30 % et moins de 10 % des exploitations spécialisées dépassent les 60 % de taux d'endettement.

Il est à noter que les exploitations suivies dans le cadre du dispositif INOSYS sont en rythme de croisière. Le taux d'endettement est en moyenne plus élevé en début de carrière, et se réduit à l'approche de la retraite.

Figure 13

Evolution du taux d'endettement et répartition des fermes selon leur taux d'endettement en polyculture élevage (en %)

Taux d'endettement = dettes totales/passif

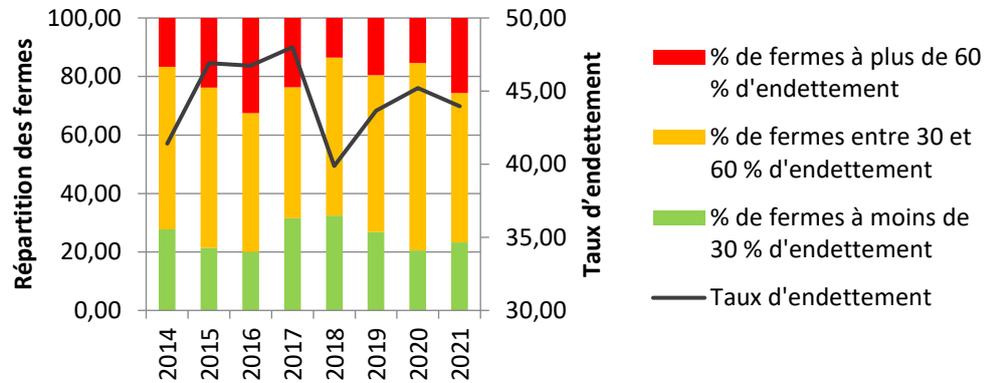
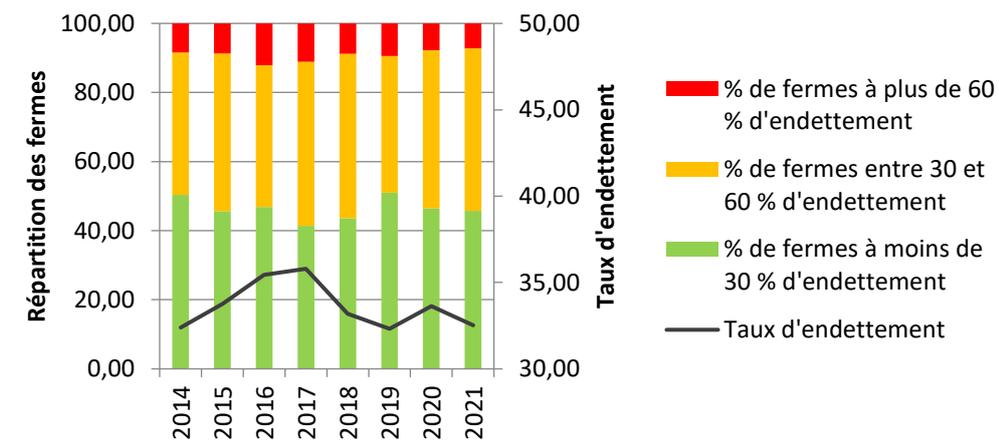


Figure 14

Evolution du taux d'endettement et répartition des fermes selon leur taux d'endettement chez les spécialisés BV (en %)

Taux d'endettement = dettes totales/passif





LES CHIFFRES CLES (MOYENNE 2014-2021)

EFFICACITE ECONOMIQUE

	Système polyculture-élevage	Système spécialisé bovins viande
EBE avant rémunération des associés	69 600 €/UMOex	49 100 €/UMOex
Revenu disponible	36 400 €/UMOex	26 300 €/UMOex
Exploitations avec un revenu disponible > 2 SMIC nets	57 %	37 %
Marge de sécurité	6 700 €/UMOex	- 3 400 €/UMOex

CAPITALISATION

	Système polyculture-élevage	Système spécialisé bovins viande
Actif total	3 800 €/Ha	4 500 €/Ha
Poids du cheptel dans l'actif total	31 %	45 %
Part des capitaux propres dans l'actif total	55 %	66 %
Actif hors foncier et réalisables	444 500 €/UMOex	357 500 €/UMOex
Actif hors foncier à mobiliser pour dégager 1 € d'EBE	7,23 €	7,26 €

ENDETTEMENT

	Système polyculture-élevage	Système spécialisé bovins viande
Taux d'endettement	45 %	34 %
Dettes long et moyen terme	152 000 €/UMOex	106 000€/UMOex
Poids de la dette court terme dans les dettes totales	39 %	31 %

Le mot de l'expert

Jean-Christophe VIDAL – Chambre d'agriculture de l'Aveyron
Conseiller études & références



« Le niveau de capital nécessaire pour s'installer en système d'élevage bovin viande contraint souvent les nouveaux installés à modérer leurs exigences de revenu disponible sauf à réaliser un endettement à très long terme sans doute plus difficile dans une période de hausse des taux. Dans ce contexte, il convient sans aucun doute de déterminer la valeur de transmission en réalisant un compromis entre la valeur marchande, la valeur patrimoniale et la valeur économique au regard des objectifs du nouvel installé et de ses attentes en termes de revenu disponible. Cependant, il ne faut pas oublier que la maîtrise technique de gestion du troupeau est un élément central pour la réussite du projet ».

En conclusion

La transmissibilité d'une exploitation allaitante est rendue délicate par l'ampleur des capitaux mobilisés. Les investissements réalisés au cours de la carrière doivent toujours être raisonnés au regard de la rentabilité de l'exploitation. Il convient, lors d'une transmission d'exploitation, de veiller à ne pas surestimer la rentabilité de l'activité

En polyculture-élevage, l'atelier végétal conforte l'EBE et dynamise la stratégie. d'investissement des exploitations

L'actif par UMO exploitante progresse dans les deux systèmes, mais moins vite que dans les décennies précédentes

L'agrandissement des structures ralentit. La revalorisation récente du cheptel et du parc matériel va changer la donne

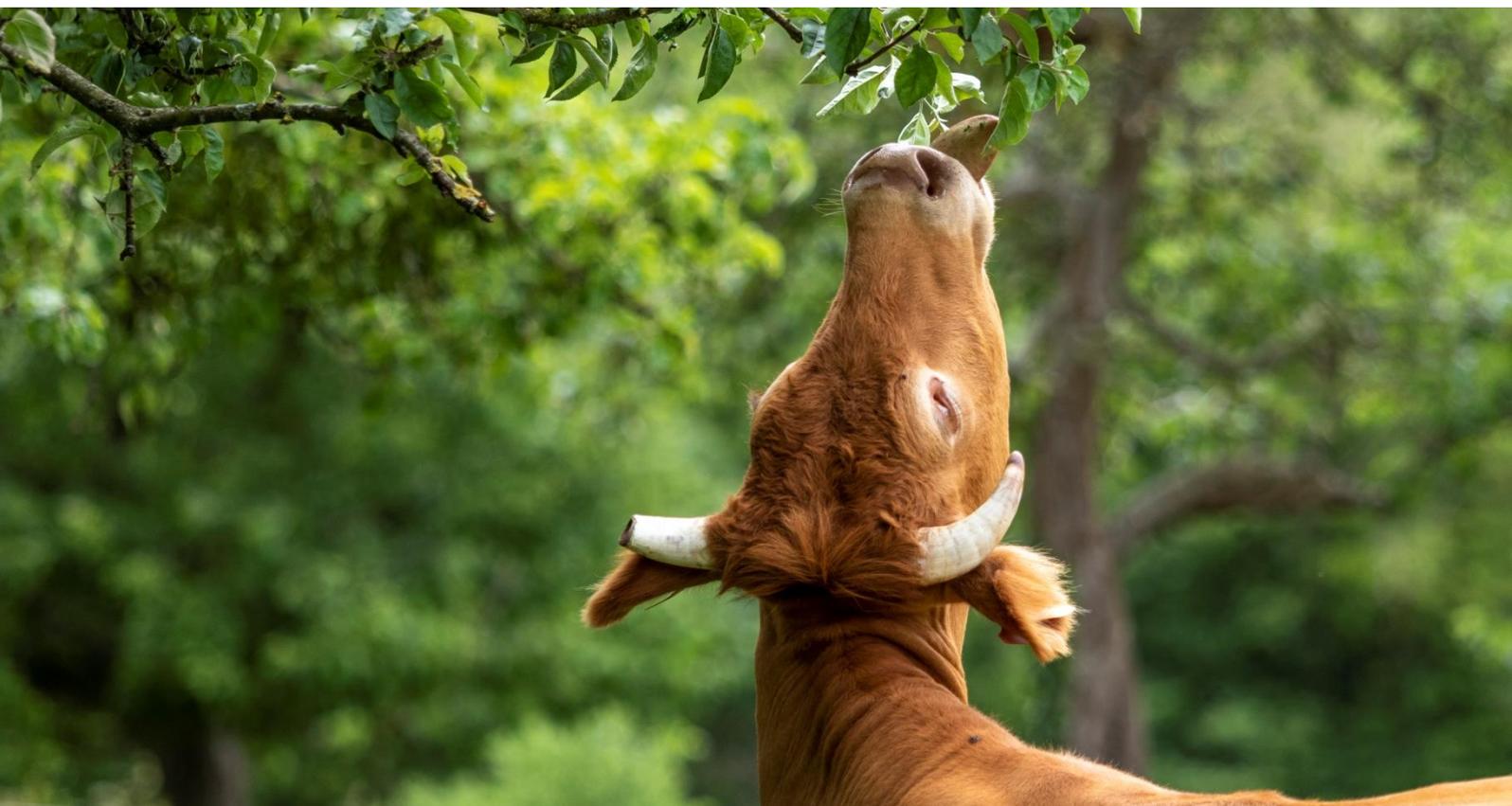
Les élevages spécialisés dépendent moins des emprunts, mais peinent à dégager suffisamment de valeur au regard des capitaux investis

La reprise est lourde en capital dans les deux systèmes, mais généralement plus vite rentabilisée en polyculture-élevage. Noter également, pas ou peu de dévalorisation du capital dès lors que le cheptel occupe une part importante du capital en exploitation spécialisée

DANS LA MÊME COLLECTION...



La valorisation des données des exploitations INOSYS Réseaux d'élevage bovins viande sur la période 2014-2021 a donné naissance à quatre livrables, étudiant tour à tour : la structure, les performances économiques, le système alimentaire et la transmissibilité des fermes.



Document réalisé par :

Olivier Dupire et Alexandra Courty - Chambres d'agriculture France

Avec l'aide de : Mylène Berruyer, Aurélie Blachon, Laurence Echevarria, Stéphane Passerieux, Christèle Pineau (IDELE), Joël Martin (CDA08), Jean-Marie Tomaszuk (CDA12), Jean-Christophe Vidal (CDA12).

Nous remercions l'ensemble des conseillers et éleveurs INOSYS.

Document édité par Institut de l'élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
 Achevé d'imprimer en novembre 2023 - Réf. : 0024 602 001
 Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Institut de l'Élevage
 Crédit photos : Chambres d'agriculture France

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (CasDAR) et de la CNE.

